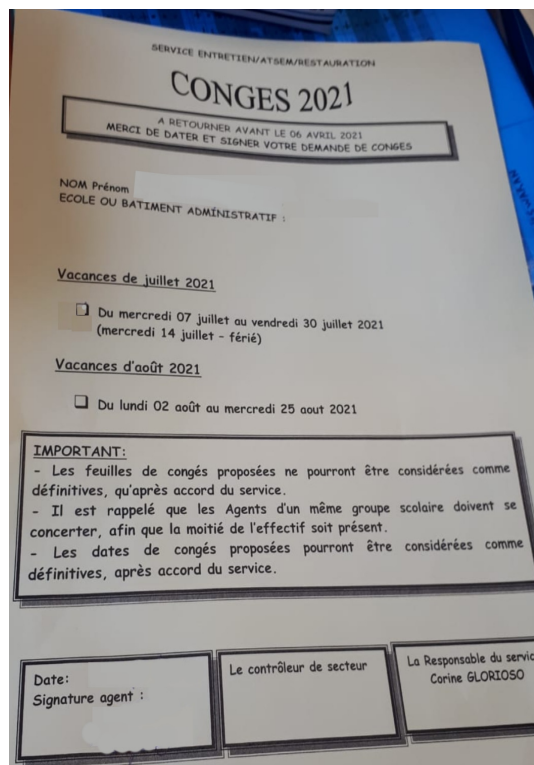


Drancy, le 22 mars 2021

**Lettre OUVERTE sur
Avis du Comité Technique (CT) sur réorganisation du Travail service
ATSEM- Entretien- Restauration
A Madame Aude LAGARDE Maire
Aux personnels**

Nous avons reçu copie du nouveau formulaire 2021 de dépôt des congés annuels du service en référence.



Ce nouveau formulaire a des conséquences sur l'organisation du travail des mois de juillet et août 2021.

Premièrement, il réduit la période de dépose de congés à **17 et 18 jours** sur les **31 jours possible** suivant le règlement intérieur à jour en 2021.

Deuxièmement, ceci n'a pas été concerté avec les agents du service.

Troisièmement, ceci au vu des délais, crée un préjudice aux agents qui ont déjà loué pour leurs vacances ou qui se sont déjà concertés avec leur famille et l'entreprise de celle ci..

Vous avez signé la charte de l'égalité Femmes – Hommes qui indique bien un travail sur le temps professionnel et le temps personnel. Votre formulaire est bien inadapté.

Nous vous demandons annulation de cette imposition de périodes de congés, nous vous demandons d'ouvrir toutes les possibilités de périodes de dépose de congés, et non ce seul choix de deux dates basé clairement sur un abus de pouvoir de la hiérarchie signataire.

Nous vous demandons de déposer une convocation du comité technique compétent sur le temps de travail et sur la modification des conditions et organisations du travail, si votre changement de formulaire reste pérenne.

De nombreux agents, sont dans l'attente d'explications, nous attendons votre réponse afin de répondre à leurs attentes qui les installent **dans un stress anormal dont nous faisons alerte RPS.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations citoyennes.

Pour La CGT Territoriaux de Drancy

Henri TAMAR Kiss Savannathone

SG, élu CT, mandaté(e) CHSCT